

## PROGRAMME DE FORMATION 3 jours :

« Formation les fondamentaux du RGPD objectif autonomie » dans la gestion du RGPD.

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre les implications réglementaires et les enjeux du RGPD dans l'établissement
- Acquérir les connaissances théoriques en matière de réglementation sur la protection des données à caractère personnel
- Savoir identifier son niveau de conformité et créer un plan d'action.
- Acquérir les connaissances pour gérer en autonomie la conformité au RGPD de son établissement.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les impacts pour l'entité et son système d'information
- Connaître les grands principes du RGPD
- Connaître les droits des personnes et les obligations du responsable de traitement
- Connaître les mesures de protection des données à caractère personnel
- Mettre en place un plan d'action pour initier sa démarche RGPD (cartographie et registre de traitement, Registre de violation, contrôle de sous-traitance...)
- Acquérir les connaissances pour renseigner les fiches du registre de traitement.
- Acquérir les connaissances pour gérer les demandes de Droit.
- Acquérir les connaissances pour gérer les situations de crise liées à une violation de données.
- Savoir identifier les durées de conservations, la conformité d'un sous-traitant

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Présentation globale du RGPD et définition de ses notions clés**
  - Historique
  - Définitions traitement et donnée à caractère personnel (données sensibles)
  - Applicabilité

# INITIER SA DÉMARCHE RGPD

- **Avantage d'une mise en conformité**

Jour 1 : Connaître les fondamentaux du RGPD (notions, définition, champs d'applications...), définir le niveau de conformité, savoir identifier la cartographie des données de l'entreprise. Savoir identifier un niveau de conformité et créer un plan d'action.

Jour 2 (1/2 journée) :

- Savoir cartographier les données personnelles
- Acquérir les connaissances pour renseigner les fiches du registre de traitement.

Jour 2 (1/2 journée) :

- Savoir gérer les demandes de droits des individus.
- Savoir gérer une violation de données.

Jour 3 (1/2 journée) :

- Savoir rédiger les mentions d'information de transparence.
- Savoir identifier les mesures de sécurité ainsi que les durées de conservation des données

Jour 3 (1/2 journée) :

- Acquérir les connaissances pour identifier le niveau de conformité d'un sous-traitant.
- Savoir définir les durées de conservation et le mode de destruction des données personnelles.
- Bilan des actions réalisées par les apprenants.

- **Les principes RGPD de la protection des données à caractère personnel**

- Licéité, loyauté, finalités
- Minimisation
- Durée de conservation limitée
- Transparence
- Sécurisation physique et numérique des données

- **Les responsabilités et obligations des acteurs**

- Accountability et Registre
- Responsabilités des Sous-traitants
- DPO
- Gestion des demandes de droits des personnes
- Notification de violation
- Transfert hors UE (BCR CCT)
- Privacy by design

# INITIER SA DÉMARCHE RGPD

## • Quelques bonnes pratiques à adopter dès maintenant

PUBLIC CONCERNÉ	PRÉ-REQUIS	ORGANISATION	INTERVENANT
Jour 1 : Tout public 4 à 8 personnes maximum	Aucun	7 h (sur 1 jour) Présentiel à Fleury-Les- Aubrais	Benoit PECQUET, Directeur de conformité RGPD et DPO Certifié  Exerçant pour le compte de B PECQUET Consulting dans l'accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD
Jour 2 : Tout public 4 à 8 personnes maximum	Avoir suivi jour 1 de la formation	2 X 3h30 Visio conférence	Benoit PECQUET, Directeur de conformité RGPD et DPO Certifié  Exerçant pour le compte de B PECQUET Consulting dans l'accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD
Jour 3 : Tout public 4 à 8 personnes maximum	Avoir suivi jour 1 et 2 de la formation	7 h (sur 1 jour) Présentiel à Fleury-Les- Aubrais	Benoit PECQUET, Directeur de conformité RGPD et DPO Certifié  Exerçant pour le compte de B PECQUET Consulting dans l'accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD

Prévoir un délai de 8 jours entre la commande et la réalisation de la prestation

## METHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement :

Exposés, supports de cours (papier et présentation PowerPoint) QCM.

Méthodes transmissives et actives.

## MOYENS TECHNIQUES

Les supports seront projetés sur l'écran de l'apprenant. Formation délivrée en présentiel et/ou en visio-formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Auto-évaluation sous forme de grille (10 notions) à remplir avant le début et à l'issue de la formation
- Fiche de présence individuelle signée par demi-journée par le formateur, les participants et le bénéficiaire
- Questionnaire de satisfaction et attestation de fin de formation individuelle

## ACCESSIBILITÉ

La formation par visio-formation, nécessite que l'apprenant dispose d'un ordinateur et d'un micro pour échanger avec le formateur. L'ensemble doit être raccordé à internet bénéficiant d'un débit

# INITIER SA DÉMARCHE RGPD

correct. Le lien de connexion sera transmis par le formateur via le canal d'une Réunion Teams. L'apprenant n'a pas l'obligation de procéder un compte Microsoft pour suivre la formation.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'adapter au mieux la formation, contactez-nous au préalable pour obtenir notre Registre d'accessibilité et adapter au mieux la formation selon vos besoins.

